

## Communiqué de mise à disposition du Document de Référence 2018

ARCHOS annonce avoir déposé le 2 octobre 2018 son document de référence auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document peut être consulté/téléchargé sur le site Internet de la société : [www.archos.com](http://www.archos.com), rubrique « Investisseurs / Informations financières / Informations réglementées ». Il est également disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Ce document de référence comprend notamment :

- le rapport financier semestriel au 30 juin 2018,
- les rapports financiers annuels pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017,
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés,
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

### A propos d'ARCHOS :

ARCHOS, pionnière dans l'électronique grand public, a sans cesse révolutionné ce marché. La marque française a ainsi été la première à proposer un lecteur MP3 à disque dur en 2000, un baladeur multimédia en 2003, des tablettes Google Android™ en 2009, un écosystème pour la maison intelligente dès 2014 et PicoWAN, le 1er réseau collaboratif dédié aux objets connectés, en 2016. Aujourd'hui, ARCHOS conçoit et démocratise au niveau mondial des solutions à forte valeur d'innovation : tablettes et smartphones, maison et IoT et sécurité des blockchains. Avec un siège social en France, des bureaux en Europe et en Asie, elle est devenue un acteur paneuropéen incontournable qui compte poursuivre son expansion. ARCHOS est cotée au compartiment C d'Eurolist, Euronext Paris, ISIN Code : FR0000182479. [www.archos.com](http://www.archos.com).

### Contact :

Loïc Poirier  
Directeur Général

Email : [poirier@archos.com](mailto:poirier@archos.com)  
Téléphone : 01 69 33 16 90